



No. 171

AVIS PUBLIC DÉROGATION MINEURE NO. 171

AVIS PUBLIC est par la présente donné à tous les contribuables de la Municipalité de Saint-Hilarion, que lors de la séance régulière du 14 juillet 2025, à 19h30, au lieu habituel des délibérations, le conseil municipal statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

Demandeur : Stéphanie Pelletier

Adresse : 5, rue des Bouleaux, Saint-Hilarion (Lot 5 721 493)

Mise en contexte : Demande pour une deuxième entrée charretière sur le côté du terrain, afin d'accéder directement à un nouveau garage résidentiel en construction. (Autorisé au règlement une deuxième entrée) Une déjà existante sur le terrain de 11.00 mètres de large et la nouvelle serait de 3 mètres de large.

Nature de la demande :

- 1- Demande à ce que la distance entre les deux entrées soit réduite à 9.0 mètres au lieu de 10.00 mètres selon notre règlement présentement en vigueur.
- 2- Demande également d'autoriser un pourcentage de 51.2% de longueur d'entrée de la ligne latérale du terrain au lieu de 50% à notre règlement présentement en vigueur.

Lors de cette séance, le Conseil municipal entendra toute personne qui souhaite s'informer ou donner son avis sur cette dérogation mineure.

Donné à Saint-Hilarion,
Ce 18^{ème} jour du mois de juin 2025

Nathalie Lavoie
Directrice générale et greffière-trésorière